

SAISIR LES INTENTIONS D'ORIENTATION PAR LES TÉLÉSERVICES

Se connecter sur le site : <https://teleservices.ac-montpellier.fr>

1. Écran 1

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale
Aide pour la première connexion des parents

Saisir vos identifiants et mot de passe utilisés pour se connecter à l'ENT.

2. Écran 2

Cliquer sur « Orientation »

3. Écran 3

SCOLARITÉ SERVICES

a) Cocher votre première intention.

b) Si vous souhaitez saisir une seconde intention, cliquer sur « Ajouter une intention » puis faire comme ci-dessus. Faire de même si vous souhaitez saisir une 3^{ème} intention.

c) **VALIDER**

Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

4. Écran final

SCOLARITÉ SERVICES

SERVICE EN LIGNE
ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service.

MODIFIER

Vous avez la possibilité de modifier les intentions jusqu'à la date de fermeture de l'application, à savoir le **mardi 02 mars 2021**.

5. Quelques remarques :

Si vous saisissez pour intention une 2de professionnelle ou un CAP, vous pouvez préciser si cette voie de formation se fera sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti.

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.
Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Intention 2

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP
- Sous statut scolaire
- Sous statut d'apprenti

Choix du statut.

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER VALIDER